



* Offre du Groupe Go&Live valable sur tous les séjours des catalogues des marques American Village, Nacel et Sports Elite Jeunes. Réduction plafonnée à 200€ par séjour, transport inclus, sans frais de dossier. Chèques Vacances et Bons CAF acceptés. Possibilité de payer en plusieurs fois sans frais INFORMATION ET RÉSERVATION : **05 65 76 55 25** ou **01 43 20 45 45**











L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Et si adolescent rimait avec engagement. Dans une société en manque de repères, mais où surgissent également des causes à défendre, les jeunes d'aujourd'hui, qui peuvent se sentir désarmés et inquiets, ont aussi le choix de s'engager. A l'école, il existe aujourd'hui pour eux de nombreuses possibilités d'agir, de représenter leurs pairs, de se sentir utiles. Prenons notamment l'exemple des éco-délégués, ces élèves qui s'investissent auprès de leurs camarades pour mener des actions de sensibilisation autour des enjeux environnementaux (lire La Voix des Parents n° 431 de mars 2022).

Dans le prolongement des engagements que les jeunes peuvent prendre au sein de leur établissement scolaire, il existe aujourd'hui une opportunité à découvrir : le SNU, service national universel. Un engagement civique et solidaire, proposé aux jeunes de 15 à 17 ans, pendant les vacances scolaires, qui prend la forme d'un séjour de cohésion en groupe, puis d'une mission d'intérêt général. « Le SNU, c'est avant tout l'expérience de l'engagement et de la solidarité au service de la nation. Cohésion et résilience constituent le fil rouge du séjour de 12 jours du SNU », nous assure Prisca Thevenot, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du service national universel.

Acquérir des compétences, se confronter à d'autres réalités, apprendre sur soi et sur les autres, s'ouvrir à de nouveaux horizons... Le service national universel, au même titre que le service civique, se présente comme une belle expérience d'apprentissage de la citoyenneté que l'on ne peut qu'encourager!

Olivier Toutain, président fédéral

SOMMAIRE

- Actu Evaluations de rentrée : un bilan (toujours) mitigé **p.4**
- Famille numérique Les écrans en vacances p.5
- Dossier Service national universel : jeunes et engagés **p.7**
- Du côté de la Peep Grands Prix Peep 2024, c'est parti! p.11

La voix des parents - 92, avenue d'Ivry, 75013 Paris. Tél : 01 44 15 18 18. N° 449 - Novembre 2023. Directeur de la publication: Olivier Toutain. Publicité : Erika Choleau. Tél : 01 44 15 18 06. Conception et réalisation : Oligopresse. Commission paritaire : n°0122 G 79300. ISSN 2779-1300

SONDAGE Résultat du sondage du numéro 448 (octobre 2023) Epreuves de spécialité du bac repoussées en juin (du 19 au Non 21), brevet 41,3 % début juillet... Oui Approuvezvous ce 58,7% nouveau calendrier pour « reconquérir » le mois de juin?



Evaluations de rentrée : un bilan (toujours) mitigé

En septembre, les élèves de primaire en CP, CE1 et CM1, et les collégiens de 6e et de 4e ont été évalués



d'une évaluation nationale commune en septembre.

sur leurs acquis en français et en mathématiques. Résultat : un bilan contrasté avec certains résultats jugés même « inquiétants » par le ministre de l'Education nationale.

es évaluations nationales des compétences des élèves en début d'année scolaire ne sont pas nouvelles. Elles permettent principalement aux enseignants de disposer des repères sur les acquis - et les insuffisances - des élèves et ainsi d'adapter leurs enseignements aux besoins de leurs élèves. Précisons d'ailleurs que les résultats de chaque élève doivent être communiqués à la famille.

Cette année, en plus des élèves de CP, CE1 et 6e, évalués depuis plusieurs années, les CM1 et les 4es ont également passé des tests en français et en mathématiques. L'évaluation prenait la forme de livrets d'exercices (pour les primaires) ou de questions sur support numérique (pour les collégiens) comprenant du français et des mathématiques.

Quels sont les enseignements à tirer de

ces évaluations ? Concernant les niveaux déjà évalués (CP, CE1 et 6e), peu d'évolutions à noter : il existe toujours un écart important entre les résultats des élèves dont l'école ou le collège est situé en REP (réseau d'éducation prioritaire) et les au-

Un exemple, en CP, en 2022, la proportion d'élèves sachant « placer un nombre sur une ligne graduée » était de 76,1 % pour les élèves hors REP et 65,5 % pour les élèves en REP. Cette année, ces proportions s'établissent respectivement à 75,7 % et 66 %.

Des évolutions contrastées

Si. en CE1. les résultats sont stables ou en baisse en français, notamment pour ce qui est de la lecture à voix haute et de la compréhension des textes, en revanche, en 6e, la moyenne des résultats des

820 000 élèves évalués montre une hausse en mathématiques.

Pour la première fois donc, les élèves de CM1 et de 4e ont été évalués en septembre. En CM1, à peine un sur deux (54,4 %) réussit à identifier la relation sujet/verbe. En maths, ils sont 71,9 % à savoir placer un nombre sur une ligne graduée.

Les résultats sont tout aussi préoccupants en 4e. Comme l'a rapporté le ministre de l'Education nationale, « un peu plus de la moitié des élèves de quatrième ne lisent pas convenablement » et, en mathématiques, « plus de la moitié ne maîtrisent pas la résolution de problèmes et la géométrie »... Face à ces constats alarmants, Gabriel Attal envisage de nouvelles mesures, qu'il doit annoncer début décembre. Au menu notamment, outre la refonte prochaine des programmes, la question du redoublement et la mise en place de groupes de niveau en maths et français au collège.

Incidents après l'hommage aux enseignants assassinés : 85 exclusions définitives ont été prononcées

Le 16 octobre, dans les établissements scolaires, l'hommage aux professeurs Dominique Bernard et à Samuel Paty avait été perturbé par plusieurs centaines d'élèves un peu partout sur le territoire (lire La Voix des Parents d'octobre 2023). Gabriel Attal avait immédiatement réagi en ordonnant des mesures d'éloignement de l'établissement à titre conservatoire pour les cas les plus graves.

Depuis, les conseils de discipline des collèges et des lycées concernés se sont prononcés. Verdict : un total de 605 sanctions, dont 454 exclusions: 85 exclusions définitives de l'établissement, 322 temporaires et 47 définitives avec sur-

Les élèves définitivement exclus, qu'ils soient encore soumis ou non à l'obligation scolaire (jusqu'à 16 ans), doivent être réaffectés dans d'autres établissements scolaires par les rectorats - ou, pour les cas les plus graves, comme ceux qu'on désigne comme « poly-exclus », vers des structures d'accueil appelées « ateliers-relais ».

FAMILLE NUMÉRIQUE

AVEC L'OPEN, L'OBSERVATOIRE DE LA PARENTALITÉ ET DE L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE



Les écrans en vacances

Cette rubrique est la vôtre! Une idée ou une question pour un prochain thème?:

lvdp@openasso.org!

De tout temps, les vacances sont des parenthèses provisoires et attendues, l'interruption du temps du travail pour les parents et de l'école pour les ados.

Moment de répit et, en quelque sorte, de fête, l'ordre quotidien est suspendu. La norme change de visage, et les usages des écrans se transforment alors, en s'ajustant à leur nouveau contexte...

écrocher. Oublier le quotidien, en se laissant transporter par la narration rythmée de sa série préférée. Scroller en perdant le sens du temps, dans l'accumulation de vidéos éphémères. Ne nous leurrons pas. Dans un monde où le quotidien est parfois vécu par les ados sous le signe de la performance et de la pression, tout ce qui fait rupture devient synonyme de pause méritée, d'un décrochage provisoire, de l'arrêt espéré du sentiment insupportable d'être inquiet dans un monde incertain. La consommation d'images peut alors être associée au relâchement et à la relaxation. Elle a pour caractéristique d'intensifier le sentiment d'être en vacances, en particulier lorsque les contenus sont légers, vains, simplement drôles et divertissants.

Relâchement et relaxation

Les écrans sont aussi les miroirs de ces vacances passées loin de chez soi, en bonnes compagnies. Pour les ados, qui ont été socialisés à la mise en scène du bonheur, ils offrent la possibilité du partage en temps réel d'un moment qu'ils auraient aimé vivre avec des amis éloignés. Il n'y a plus de scènes qui échappent au regard des pairs appréciés, même lorsque les parents les éloignent physiquement. La story, c'est parfois l'extrait d'un temps de vacances, manière de poursuivre le dialogue et l'échange, de se retrouver avec qui ils auraient voulu être, s'ils avaient eu le choix...

Un écart entre deux visions Mais ados et parents ont-ils la même représentation de ce que signifie les vacances et le rôle que devraient y jouer les écrans ? S'ils sont probablement d'accord sur l'importance de « décrocher », la place que devrait prendre les écrans dans cet exercice ne fait pas l'unanimité. L'écran qui repose pour l'ado est parfois l'écran qui s'impose pour le parent. L'écran qui rapproche pour l'ado est l'écran qui éloigne souvent selon l'adulte. Le problème qui surgit consiste

précisément dans un écart entre deux visions de ce qui se cache derrière le masque de l'écran. Encore une fois, c'est la difficulté d'accéder au sens que donnent les ados aux usages des écrans qui vient



POUR ALLER PLUS LOIN Deux podcasts de l'OPEN:

- Les réseaux sont-ils sociaux pour les ados ?
- Jeux vidéo, réseaux sociaux voir l'addiction autrement...

s'immiscer dans les relations familiales, au risque de transformer les vacances en temps de prise de tête!

Jocelyn Lachance, maître de conférence en sociologie à l'université de Pau

L'OPEN, en quelques mots

L'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (www.open-asso.org) est la première association 100 % mobilisée autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d'éducation numérique... Pour vous réconcilier avec les écrans!

L'OPEN propose notamment des interventions et formations dédiées aux parents et professionnels partout en France pour vous aidez à décrypter les pratiques des jeunes dans les espaces numériques. Alors n'hésitez plus et venez échanger avec nos experts : https://www.openasso.org/prevention-formation/



Assurance scolaire et extra-scolaire

11,90 € par an

et par enfant la première année, et 17,90 € les suivantes

Votre enfant est couvert en France et à l'étranger, qu'il soit à l'origine d'un accident (Responsabilité Civile), ou qu'il se blesse seul (Garantie Corporelle).

Nous prenons en charge en cas d'accident :

- Les frais médicaux** et d'hospitalisation
- Les frais de remise à niveau scolaire à domicile
- Les frais de transport pour se rendre à l'école
- ▶ Le remboursement des lunettes cassées jusqu'à 500€



peepasso.assurance.carrefour.fr

ATTESTATION DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

Le contrat Assurance scolaire Carrefour est souscrit auprès de CARMA, sous réserve d'acceptation de vos garanties, entreprise régie par le Code des assurances, SA au capital de 23 270 000 €, RCS Evry 330 598 616, sise 6 rue du Marquis de Raies 91008 Evry Cedex. "En complément de la Sécurité Sociale et de la mutuelle le cas échéant.

RENSEIGNEZ-VOUS









SERVICE NATIONAL UNIVERSEL Jeunes et enga

es inscriptions sont ouvertes! Depuis le 6 novembre en effet, les jeunes âgés de 15 à 17 ans peuvent demander à effectuer leur SNU, service national universel. Ce programme, basé sur le volontariat (mais nécessitant un accord parental), s'adresse aux jeunes qui « souhaitent vivre une belle expérience collective, se rendre utile aux autres, créer des liens forts et se découvrir un talent pour l'engagement », comme le promeut l'Etat.

L'expérience du SNU se vit en deux temps. D'une part un « séjour de cohésion », pendant les vacances scolaires, où les jeunes sont encadrés et regroupés dans un centre pendant une douzaine de jours, et suivent un programme avec des activités variées autour de plusieurs thématiques telles que la citoyenneté et les institutions nationales, le développement durable et la transition écologique, le sport et la culture, etc. Ensuite, les jeunes poursuivent leur engagement en effectuant une mission d'intérêt général, un temps de « solidarité au service de la Nation », comme le présente Prisca Thevenot, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national Universel (lire son interview page 10).

DOSSIER

🥊 avais un peu d'appréhension avant de me rendre au centre. Je ne savais pas trop à quoi m'attendre, même si une amie m'avait dit qu'elle avait vécu une super expérience quand elle a fait son SNU, un an avant moi. Et finalement, comme elle, ces 12 jours de juillet ont été pour moi un moment formidable. Dès le deuxième jour, il y avait une super ambiance. J'ai fait la connaissance d'autres jeunes, qui sont devenus depuis des amis. Avec toutes les activités qu'on a partagées, on est devenus vraiment soudés. On est beaucoup de notre groupe à avoir gardé le contact, on échange notamment sur notre MIG (Mission d'intérêt général) ». C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Lucie raconte son « SNU », service national universel, et spécifiquement le séjour de cohésion. Une expérience « marquante et très positive », comme le jugent la plupart de ses cama-

rades : selon une enquête de l'Injep, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, parue en octobre 2022, à l'issue de leur séjours, 9 jeunes volontaires sur 10 se disaient satisfaits!

Un service en deux temps

Mis en place en 2019 à l'initiative d'Emmanuel Macron, le SNU fait chaque année de plus en plus d'adeptes : 40 000 l'an passé, le double attendu en 2024 (lire l'interview



Lors du séjour de cohésion du SNU, les jeunes peuvent bénéficier d'une formation à la prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1) qui leur apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne

de Prisca Thevenot. Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel, page 10).

En pratique, le service national universel se décompose en deux temps. Première étape : le séjour de cohésion, un dispositif gratuit pendant lequel le jeune est totalement pris en charge (transport, alimentation, activités, tenue de volontaire...).

Pendant 12 jours (voir calendrier ci-dessous), les jeunes volontaires, issus de différents départements, réunis dans un centre adapté et encadrés par des professionnels, vont suivre un programme d'activités autour de la thématique de l'engagement (projets collectifs, ateliers pratiques, sport, temps de démocratie interne, rites républicain...) et des enjeux de société : citoyenneté, institutions européennes, santé, services publics, mémoire et défense, culture, développement durable, patrimoine, etc.

Calendrier 2024 des séjours de cohésion du SNU

En 2024, 4 séjours sont proposés dans chaque académie.

- · Congés d'hiver
- Du lundi 12 février au samedi 24 février pour la zone C (volontaires franciliens accueillis dans la zone B)
- Du lundi 19 février au samedi 2 mars pour la zone A
- Du lundi 26 février au samedi 9 mars pour la zone B
- Congés de printemps
- Du lundi 8 avril au samedi 20 avril pour la zone C (volontaires franciliens accueillis dans la zone B)

- Du lundi 15 avril au samedi 27 avril pour la zone A
- Du lundi 22 avril au samedi 4 mai pour la zone B
- · Session d'été (toutes zones confondues)
- Du lundi 17 juin au vendredi 28 juin
- Du mercredi 3 juillet au lundi 15 juillet.

Les jeunes qui souhaitent s'inscrire doivent se rendre sur la plateforme officielle du SNU pour se créer un compte personnel.

DOSSIER

Service civique, mode d'emploi

Après le séjour de cohésion, l'engagement dans un service civique peut constituer le seconde phase du SNU. Bien entendu, un jeune peut décider d'effectuer un service civique sans passer par le programme du SNU. En quoi consiste cet engagement ? Se mettre au service de la collectivité en effectuant des missions d'intérêt général et en étant rémunéré, pendant 6 à 12 mois, entre 16 et 25 ans : tels sont les grands principes du service civique.

Les missions du service civique peuvent couvrir un large éventail de domaines et s'articulent autour de 10 grandes thématiques (avec un exemple entre parenthèses) :

- Culture et loisirs (favoriser l'accès de jeunes en difficulté à des activités culturelles);
- · Action humanitaire (aider à la scolarisation d'enfants dans des pays en voie de développement);
- Éducation pour tous (recueillir les attentes de familles autour des besoins éducatifs dans leurs quartiers);
- · Environnement (sensibiliser les enfants au tri des déchets);
- Intervention d'urgence (aider à la reconstruction de sites endommagés par une catastrophe naturelle);
- · Mémoire et citoyenneté (participer à des chantiers de restauration de sites historiques);
- · Santé (sensibiliser les adolescents sur les conduites à
- · Solidarité (participer à l'accompagnement de personnes sans-abris);
- Sport : (accompagner dans leurs pratiques sportives des



Pour plus d'informations sur le service civique, retrouvez ICI les contacts de tous les référents du Service Civique pour chaque territoire.

personnes en situation de handicap);

· Citoyenneté européenne (co-animer des formations sur les valeurs européennes auprès de publics jeunes).

Toutes ces missions peuvent être exercées au sein d'une une association, d'un organisme public (mairie, établissement scolaire...).

INDEMNITÉ REVALORISÉE

Depuis le 1er juillet 2023, l'indemnité de service civique s'élève à 609,95 euros par mois. Elle se décompose d'une indemnité nette perçue par les volontaires de 496,93 euros et d'une « prestation de subsistance, d'équipement, de logement et de transport », versée en tout ou partie en nature ou en espèce par l'organisme d'accueil d'un montant de 113.02 euros.

Rendez-vous ICI, sur le portail de l'agence du service civique, pour consulter les offres de service civique disponibles - plus de 10 000 offres sont en ligne!

MIG, Mission d'intérêt général

Deuxième étape du SNU : le « temps de service à la Nation ». Il peut s'agir soit d'un temps d'engagement court, dans le cadre d'une mission d'intérêt général, ou soit d'un engagement plus long, comme le service civique (lire en encadré ci-dessus).

Les structures pouvant proposer des missions d'intérêt général sont nombreuses : associations, collectivités territoriales, établissements sociaux et médico-sociaux. les Armées, les services de police, de gendarmerie et de sécurité civile, etc. Pour trouver sa « MIG », le jeune peut bénéficier de l'accompagnement d'un référent départemental.

Le service national universel... selon Joyce

Elle s'appelle Joyce, est âgée de 16 ans, et vient d'effectuer son SNU. Une expérience qu'elle partage dans les détails sur les réseaux sociaux et qui trouve un véritable écho auprès des autres jeunes, en témoignent les centaines de commentaires - et de questions - à la suite de sa vidéo. A découvrir ICI.



DOSSIER

Prisca Thevenot, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national Universel

« Développer la cohésion nationale, renforcer la résilience et promouvoir une société de l'engagement »

Les inscriptions au SNU viennent de s'ouvrir... Comment motiver les jeunes à s'y engager ? Qu'ont-ils à y gagner ?

Pour motiver notre jeunesse à s'engager, il suffit de leur expliquer ce qu'est le SNU : faire des rencontres enrichissantes, participer à des temps d'engagement inédits pendant lesquels les différences sont une force, tout en s'outillant face aux défis de leur époque. Chaque jeune SNU que nous avons rencontré nous ont fait des retours positifs de leur expérience.

Le SNU, c'est avant tout l'expérience de l'engagement et de la solidarité au service de la nation. Cohésion et résilience constituent le fil rouge du séjour de 12 jours du SNU.

Quel est le profil des jeunes qui s'engagent dans un SNU ?

Beaucoup sont issus de famille où l'engagement est culturel. Toutefois, on observe que la mixité sociale monte en puissance très rapidement. Le bouche à oreille des jeunes passés par le séjour de cohésion, satisfaits ou très satisfaits à plus de 90 %, fait son œuvre et permet d'élargir de plus en plus le public de nos jeunes.

Comment s'effectue la répartition des jeunes dans les différents centres pour le séjour de cohésion ?

La cohésion nationale - qui passe donc par la mixité en premier lieu - constitue l'un des objectifs premiers du SNU. La mixité sociale et territoriale est donc recherchée.

Certains parents peuvent avoir une appréhension à laisser partir leur ado pendant une douzaine de jours, loin de chez eux... Comment peuvent-ils être rassurés ?

A date, nous ne déplorons aucun incident majeur lors de séjour de cohésion. Les jeunes y sont parfaitement encadrés: 1/3 d'encadrant de l'Education nationale, 1/3 d'encadrant de l'Education populaire et 1/3 d'encadrant des Corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.).

Par ailleurs, les chefs des centres de séjours de cohésion ont une formation spécifique pour gérer l'éloignement de jeunes adolescents, parmi lesquels il s'agit parfois de la première mobilité hors du département de naissance. A mesure que le SNU monte en puissance, la qualité de l'encadrement est bien identifiée comme prioritaire pour atténuer au maximum les risques liés à l'accueil collectif de mineurs.

Combien de jeunes s'engagent chaque année dans un SNU ?

En 2023 40 000 jeunes ont effectué le séjour de cohésion. Ils étaient 32 000 en 2022. En 2024, 80 000 jeunes pourraient effectuer un séjour de cohésion. En effet, 2024 sera marquée, en complément des séjours pendant les vacances, par la mise en place de séjours sur le temps scolaire dans le cadre du label Classes et Lycées engagés.

Le caractère obligatoire du SNU, un moment évoqué, n'est plus à l'ordre du jour ? Des modifications du SNU (programme du séjour de cohésion, durée...) sont-elles prochainement envisagées, en réflexion ?

Le SNU est un véritable projet de société au service de trois objectifs : développer la cohésion nationale, renforcer la résilience et promouvoir une société de l'engagement. Il poursuit son déploiement, conformément à l'engagement du président de la République.

Par ailleurs, il évolue, comme en témoigne le dispositif classes et lycées engagés mis en place en 2024. Cette année 2024 sera aussi marquée par le choix entre 4 dominantes ou « colorations » pour les séjours de cohésion (résilience et maîtrise des risques, développement durable, sport et JOP, défense et mémoire).

La mission d'intérêt général peut être effectuée tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou pendant douze jours consécutifs hors temps scolaire durant l'année qui suit le séjour de cohésion.

De multiples avantages

Effectuer un SNU présente de nombreux avantages pour les jeunes. Certains sont très concrets : bénéficier d'une formation à la prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1), valider sa JDC - Journée Défense et Citoyenneté – (équivalence), accéder à une plateforme d'apprentissage du code de la route et bénéficier d'une première inscription gratuite à l'examen théorique...

Par ailleurs, les deux temps du SNU, et en

particulier la MIG, mission d'intérêt général, peuvent permettre d'ouvrir des horizons professionnels nouveaux, que le jeune va découvrir, notamment dans les domaines de la défense et la sécurité. Enfin, cette expérience pourra être valorisée sur le CV de votre enfant, et particulièrement dans son dossier « Parcoursup »...

DU CÔTÉ DE LA PROPEDIT



Grands Prix PEEP 2024. c'est parti!

Développer le goût de la lecture et encourager l'expression artistique des enfants, tels sont les objectifs des deux Grands Prix organisés chaque année par la PEEP, le Grand Prix des Jeunes Lecteurs (GPJL) d'une part, qui fêtera son 40e anniversaire et qui s'ouvre cette année aux lycéens, et le Grand Prix des Jeunes Dessinateurs (GPJD) d'autre part.



Depuis 1985, la PEEP encourage le goût de la lecture chez les jeunes avec le Grand Prix des Jeunes Lecteurs (GPJL). Ce concours est ouvert aux élèves du CM1 à la classe de première – une nouveauté cette année.

Pour participer à cette 40e édition, il faut remplir et renvoyer son bulletin de participation à son APE au plus tard le 15 mars 2024 ; les jeunes lecteurs peuvent également participer en envoyant une vidéo (format MP4) ou un audio (format MP3). Toutes les informations sur le GPJL (bulletin de participation, calendrier, règlement...) sont à retrouver ICI!

Prochainement, le comité de lecture aura finalisé sa sélection des ouvrages « jeunesse » qui seront soumis à l'appréciation du jury national. Cette liste sera publiée dans un prochain numéro de La Voix des Parents.

Créé en 2002 par la PEEP, le Grand Prix des Jeunes Dessinateurs (GPJD) a pour but d'encourager l'expression artistique chez les élèves des classes primaires et de valoriser leur créativité. Les jeunes participants sont répartis en 6 catégories suivant leur classe. Les enfants doivent faire parvenir leur dessin à leur APE avant le 9



février 2024. Thème de cette nouvelle édition : « Je dessine mon sport préféré ».

Toutes les informations sur la 23e édition du GPJD (calendrier, règlement...) sont à retrouver ICI!



Cérémonie de remise des prix du GPJL 2022-2023

Samedi 7 octobre 2023 a eu lieu la remise du 39e Grand Prix des Jeunes Lecteurs. Dans la catégorie 1, le trophée a été remporté par Béatrice Mesnil, auteur de « Trois amis pendant la guerre Alsace 1940 », aux Editions L'Harmattan. Pour la catégorie 2, c'est Jean-François Chabas pour son roman, « Ma petite bonne », aux éditions Talents Hauts Éditions, qui a été élu par les jeunes membres du jury.

La cérémonie a réuni les jeunes lecteurs du jury national et leur famille, des éditeurs ainsi que Béatrice Mesnil et Esmé Planchon auteur de « Les histoires ça ne devrait jamais finir », 2e de la catégorie 2 (voir photo ci-contre) – les auteurs absents ont transmis des vidéos à l'attention du jeune jury.